

<http://enseignants.se-unsq.org/Remuneration-d-avril-des-PEPS-comment-la-comprendre>



Rémunération d'avril des PEPS : comment la comprendre ?

- Je suis... - Prof d'EPS - Carrière -

Date de mise en ligne : samedi 6 mai 2017

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Rémunération d'avril des PEPS : comment la comprendre ?

La rémunération du mois d'avril est différente de celle de mars. Et comme cela représente un salaire différent pour le quatrième mois consécutif, le SE-Unsa vous apporte quelques explications.

Janvier 2017 : application partielle du 1er gain indiciaire lié au PPCR

Février 2017 : hausse de la valeur du point d'indice de 0.6%

Mars 2017 : versement rétroactif des gains indiciaires manquants de janvier et février, s'ajoutant à celui de mars

Avril 2017 : votre salaire stabilisé comprenant la hausse de la valeur du point d'indice et l'intégralité du gain indiciaire lié au PPCR

Pour comprendre ce que cela signifie concrètement, n'hésitez pas à consulter [les hausses indiciaires de 2017 à 2020](#) et [les durées nécessaires pour passer à l'échelon supérieur](#).

La prochaine étape du PPCR

En septembre 2017, vous serez reclassé dans la nouvelle grille d'avancement.

Et si au 1er septembre 2017, vous avez dépassé le temps nécessaire pour passer à l'échelon supérieur, vous passerez automatiquement à l'échelon supérieur.